

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

APPEL D'OFFRES N°02/2019_SPA/RAC

Compléments (Question et réponses)

Pour donner suite aux demandes d'éclaircissement, reçues de la part des sociétés intéressées, sur certaines parties du dossier d'Appel d'Offres, le SPA/RAC apporte les clarifications suivantes :

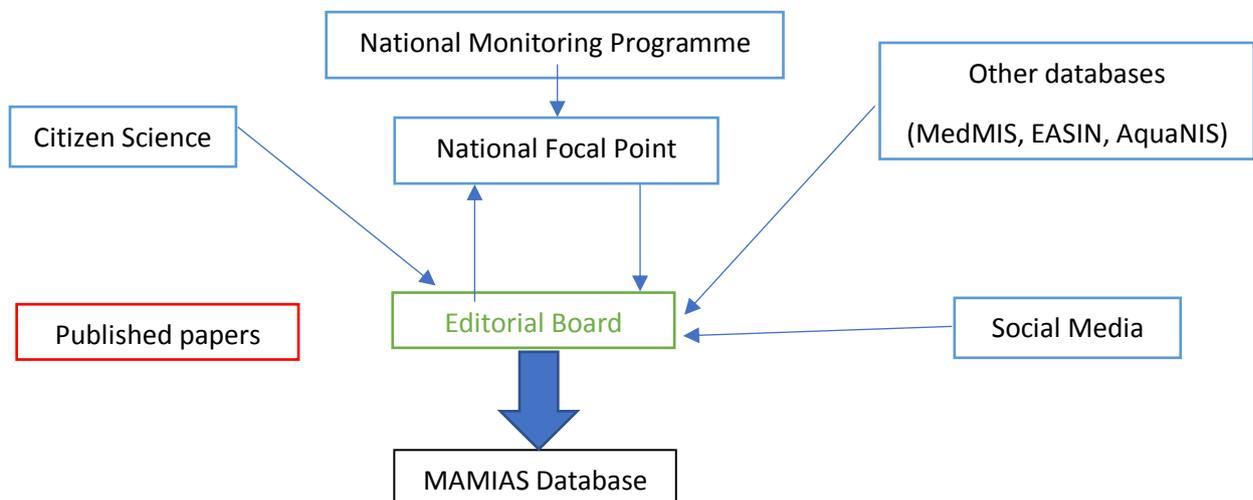
Point 1.2.2, page 3 : MAMIAS : Encodage et validation des données

Les données seront collectées de deux façons :

Par le CAR/ASP et ses consultants pour les données issues de la littérature scientifique, actes de conférences, thèses ou des programmes de surveillance validés au niveau des pays ;

Par les utilisateurs lambda dans le cadre d'une science citoyenne.

La validation serait assurée par un comité scientifique.



Ce procédé est différent pour la base de données sur les ASP, pour l'application FSD ou pour la MBP.

Point 1.2.2, page 4 et 3.2, page 12 : MAMIAS : liste des indicateurs à intégrer.

L'objectif de MAMIAS est de servir, entre autres, à aider les pays à se renseigner sur l'indicateur commun 6.

Pour suivre l'indicateur de tendance pour les espèces non indigènes, deux paramètres [A] et [B] devraient être calculés annuellement.

Le paramètre [A] donne une indication sur l'introduction de nouvelles espèces (par rapport à l'année précédente), et le paramètre [B] donne une indication sur l'augmentation ou la diminution du nombre total d'espèces non indigènes calculé comme suit :

[A] : Nombre d'espèces non indigènes au temps T (année du rapport) qui n'était pas présente à T-1 (année précédente). Pour calculer ce paramètre, les listes d'espèces non indigènes des deux années consécutives sont comparées pour vérifier quelles espèces ont été consignées à l'année T et non pas à l'année T-1, sans tenir compte du fait que ces espèces étaient présentes ou non au cours des années antérieures à T-1. Pour calculer ce paramètre, le nombre total d'espèces non indigènes est utilisé pour la comparaison (tous les noms d'espèces devraient être listés).

[B] : Nombre d'espèces non indigènes à l'année T moins nombre d'espèces non indigènes à l'année T-1.

Les tendances de [A] comme de [B] devraient être suivies afin de développer le meilleur plan de gestion pour les espèces non indigènes dans la zone.

Pour les autres indicateurs voici, à titre indicatif, une première liste non exhaustive :

- Number of NIS in the database/Number of NIS established/Number of Invasive NIS
- Number of Taxons introduced
- Number of species by origin
- Number of species by pathway/Vector-Rate of introduction per pathway-Main Pathways of introduction by EcAp subregion
- Cumulative number of marine NIS-rate of introduction
- Temporal trends of new marine NIS introductions

Point 1.2.4, page 5 : Base de données pour les ASP : données existantes et structure des données.

Certaines données sont disponibles chez le SPA/RAC et peuvent être introduites au début du projet. D'autres données seront collectées et le SPA/RAC doit être en mesure de les saisir à chaque fois que de nouvelles données sont disponibles.

La base de données sur les ASP englobera des champs texte, mais surtout des champs avec sélection à partir d'une liste de choix préétablie sur les thématiques suivantes (liste non définitive ni exhaustive) :

- Identité

- Caractéristiques générales
- Gouvernance
- Objectifs et plans de gestion
- Usages et pression
- Règlementation et zonage
- Etudes et suivi
- Habitats et espèces
- Education et sensibilisation

Un projet de structure des données (structure utilisée dans le cadre d'une base de données commune pour les Aires Marines Protégées), les valeurs possibles de chaque champ, ainsi que le questionnaire en deux langues qui avait été utilisé lors de la collecte d'information pour la base de données seront mis à la disposition de l'entreprise sélectionnée

Point 2, page 5 : FSD, MAMIAS, Base de données sur les ASP, MBP : nouveau développement ou amélioration ?

Il s'agit d'un nouveau développement des applications web FSD, MAMIAS et base de données ASP. Pour l'application FSD, les maquettes graphiques, la structure de la base de données ainsi que d'autres éléments (listés en annexe au dossier d'appel d'offres) ont déjà été préparés mais des améliorations dans le cas du FSD seront les bienvenues.

Il est bien possible, si le prestataire le souhaite, de retravailler l'application MPB depuis le début en utilisant des outils Open Source. Ceci dit, et étant donné que le SPA/RAC ne demande pas une telle opération, cette action ne doit pas générer surcoût budgétaire.

Different technological proposals may be accepted, in the case of the web applications that will be revamped (SPA database, MAMIAS, SDF), and/or if it's proven to be more efficient and user friendly, different than the one already used. In the case of the Mediterranean Platform on Biodiversity, a proposal for a new or different back-end application should not have a financial impact on the offer.

In all cases, the proposed technologies have to be open-source and the benefit of new proposed technologies has to be clearly explained.

Le code source de la MPB pourra être fourni à l'entreprise qui sera sélectionnée, sous certaines conditions.

Point 2.2, page 6 : Liaison MPB / MAMIAS : partage de données, couches, regroupement de données

La plateforme Méditerranéenne MPB inclura dans son catalogue une rubrique dédiée pour les espèces introduites en Méditerranée. Cette rubrique affichera une couche avec les signalisations des espèces non-indigènes et avec l'outil information pour chaque espèce une fenêtre apparaît avec le nom d'espèce, nom de l'autorité, date de la dernière signalisation et le lien vers la fiche espèce sur le l'application web MAMIAS.

Ces couches seront automatiquement mises à jour à chaque fois que les données sources, sur MAMIAS, sont modifiées.

De même pour la base de données des ASP, où la plateforme permettra d'afficher les couches SIG, agglomérées par Type d'AMP.

Point 2.4, page 7 : Composante nationale des bases de données, Workflow et validation des données :

La composante nationale est un espace privé dédié à chaque pays Méditerranéen où le représentant de chaque pays peut insérer des données, les faire valider avant publication avec un accès restreint (données saisies par le représentant du pays ou par le SPA/RAC), modifier les données publiées ou demander leur suppression.

Le même système de validation sera utilisé pour tous les pays.

Point 3.1, page 8 : FSD : données papier et import/encodage.

Le SPA/RAC dispose actuellement d'une cinquantaine de FSD en format papier et Word. Leur saisie sur le système FSD sera un encodage manuel réalisé par le prestataire.

Le modèle du formulaire FSD, en sa version anglaise, est disponible sur [le lien suivant](#).

Point 3.1, Page 8 : Langues, saisie et affichage

Si l'information n'est disponible que dans une seule langue (par exemple en Français), le texte sera affiché dans les deux versions linguistiques de l'application en question (version Française et version Anglaise).

Si l'information texte est disponible dans les deux langues, chaque langue apparaîtra dans la version linguistique respective de l'application.

Si l'information n'est pas tributaire d'une langue donnée (par exemple case à cocher ou valeurs à sélectionner dans une liste déroulante), le remplissage d'une langue appliquera les réponses automatiquement sur les deux versions linguistiques.

Point 3.3.1, Page 12 : Renommage des couches, publication des couches

Les renommages des couches de la MPB sont bien à réaliser par le SPA/RAC via une interface spécifique, qui doit être préparée/développée par le prestataire.

Point 3.3.2 (Réplication de la plateforme et installation du nœud chypriote), page 15 : Nœud Chypriote, délais d'installation et diagnostic. A ce niveau, il s'agit du point 3.3.2 (correction de l'écriture 2.3.2 dans le dossier d'appel d'offres)

La date limite pour l'installation ainsi que la fonctionnalisation du nœud chypriote est : septembre 2019. Le serveur ainsi que les accès nécessaires seront disponibles assez de temps à l'avance de sorte à permettre l'installation et la configuration du nœud.

Durant la durée du contrat, il n'est pas attendu du prestataire sélectionné de visiter des sites en dehors des locaux du SPA/RAC. L'accès au serveur Chypriote et l'installation devraient pouvoir se faire à distance.

Point 18.2, page 26

La réutilisation/amélioration, par l'entreprise sélectionnée, des outils Open Source développés dans le cadre de ce projet, est autorisée après la fin du projet.

Point 1.2.3, page 4 : Serveur de cartographie et autres outils en place

Comme indiqué dans le point « 1.2.3 - Plateforme Méditerranéenne sur la Biodiversité « PMB » de l'appel d'offres, la plateforme se base déjà sur un geoserver version 2.0.1 (GeoTools 15.1 et GeoWebCache 1.9.1), Apache Tomcat/8.0.33 et un geonetwork 3.2.0.

Point 4, page 16 : Présence du prestataire à Tunis

Au moins, le prestataire sélectionné sera présent à Tunis (Tunisie) pour :

- 2 réunions lors de la phase I : une réunion de cadrage + une réunion de restitution du rapport de diagnostic/du plan d'action et moyens techniques à utiliser
- 1 réunion à la fin de la phase III pour présenter/discuter les produits et rapports finaux
- Probablement la formation prévue du personnel concerné au SPA/RAC à hauteur de 2 jours par application (qui peuvent être effectuées en back to back).

Mis à part les réunions/formations prévues et indiquées précédemment, les ateliers et points de suivit peuvent être réalisés à distance via vidéoconférence Skype, échange d'emails ou par

téléphone. Si le SPA/RAC estime nécessaire l'organisation d'un atelier présentiel non prévu dans les réunions indiquées précédemment, il prendra en charge les frais de voyage et d'hébergement des membres de l'équipe sollicités.

Point 5, page 17 : Installation des répliques

Le personnel concerné du SPA/RAC devra être formé à l'installation et à la réplique des applications livrées sur divers serveurs. Les installations / répliques qui se dérouleront après l'achèvement de la phase III du contrat seront réalisées par le SPA/RAC, sous sa responsabilité, avec bien sûr le support du prestataire sélectionné en cas de besoin.

Par ailleurs, Il est bon de noter que le serveur prévu du SPA/RAC est hébergé en ligne sur un serveur dédié. Il ne s'agit pas d'un serveur physique local.

Article 2, Page 18 : Groupements / consortiums

As indicated in the Article 2 of the Administrative specifications (conditions for participation), companies may bid as joint-liability consortium with the condition that the lead firm is clearly designated in the grouping agreement. An original copy of the grouping agreement must be included in the offer.

Article 9.1, Page 21 : Evaluation des offres techniques (entreprise/équipe)

The working team must include, at least, the four indicated profiles (Project leader, front-end developer, back-end developer, webdesigner). For each of them, SPA/RAC will evaluate the experience presented in similar projects as well as the level of specialized studies (number of successful years of study at a university in a related field).

The "Bac+4 et plus" stands for number of successful university study years.

Annexe 1 ; Page 29 : Devise de soumission de l'offre

Le SPA/RAC n'a aucune préférence quant à la devise de l'offre. Elle peut être faite en Euros ou en Dinars Tunisiens.

Prévision budgétaire pour le projet

Aucune information sur ce point ne peut être divulguée à ce stade. Cependant, il est bon de noter que ce projet représente l'une des hautes priorités pour le SPA/RAC. Sa réalisation devrait bénéficier à toutes les Parties Contractantes à la convention de Barcelone, sa pérennisation, son optimisation, la stabilité et la performance de ses produits sont des points très importants pour le SPA/RAC.

Documents de soumission/additifs en format Word

Un modèle de déclaration sur l'honneur, ainsi que les annexes au Dossier d'Appel D'offres sont disponibles en format Word dans [l'archive suivante](#).